

الرسالة خالية من الأخطاء
وقد قام الباحث في ضوء الملاحظات
التي أبدتها اللجنة بالتعديلات اللازمة

UNIVERSITE DE 'AIN-SHAMS
FACULTE AL-ALSUN
DEPARTEMENT DE FRANÇAIS

المعالي
Belqasim Lami

ETUDE CONTRASTIVE MORPHOLOGIQUE,
SYNTAXIQUE ET SEMANTIQUE DU VERBE EN
FRANÇAIS ET EN ARABE APPLIQUEE A

L'ETRANGER d'Albert CAMUS ET

ETOILE D'AOUT de Sonallah IBRAHIM

ET LEURS TRADUCTIONS



843
70.A

THESE DE DOCTORAT

Présentée par

Yasser Amin Abdullah CHADDAD

Sous la direction de

Madame le Professeur Dr. Hélène Ibrahim GUIRGUIS

Et la co-direction du

Professeur-Adjoint Dr. Saïd Hasssan BEHEIRI

1996





جامعة عين شمس
كلية الآلسن
قسم اللغة الفرنسية

دراسة تقابلية مورفولوجية وتركيبية ودلالية للأفعال في
اللغتين الفرنسية والعربية من خلال "الغريب" لأبيير كامى
و"تجمة أغسطس" لصنع الله إبراهيم وترجماتيهما

رسالة دكتوراة

مقدمة من

ياسر أمين عبدالله شنداد

المشرف على الرسالة

السيدة الأستاذة الدكتور / إيلين إبراهيم جرجس

المشرف المشارك

السيد الأستاذ م. الدكتور / سعيد حسن بحيري

القاهرة

١٩٩٦

ien voulu, malgré leurs nombreuses occupations, nous consacrer une grande partie de leur temps, pour effectuer la révision de la frappe de la thèse. Puissent-ils recevoir l'assurance de notre profonde gratitude.

Nous nous devons enfin de remercier chaleureusement a personne qui nous a soutenu tout au long de notre parcours oh combien difficile tant pour nous-mêmes que pour elle. Que notre reconnaissance trouve son écho chez notre chère femme dont l'excellente contribution à la thèse, à savoir la frappe quasi parfaite, ne dépasse en rien le soutien moral qu'elle n'a cessé de nous accorder depuis toujours, afin que nous puissions mener à bien ce travail.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont pu contribuer à la réalisation de notre travail modeste. Nos vœux vont tout particulièrement et en premier chef au Professeur Docteur Hélène Ibrahim Guirguis, rapporteur de la présente thèse, qui n'a épargné ni temps ni effort pouvant nous guider dans nos recherches ou nous servir à perfectionner notre travail. L'intérêt dont elle a toujours fait preuve à l'égard de notre sujet de la thèse a nourri notre ambition de telle sorte que nous avons dû multiplier nos efforts pour que le travail, une fois terminé, soit à la hauteur de ses attentes.

Nos vœux particuliers ne peuvent s'adresser également qu'au Professeur-Adjoint Docteur Saïd Hassan Beheiri, codirecteur de la thèse, dont les conseils non seulement sur le plan de la partie arabe de la thèse, mais en plus sur certains aspects méthodologiques nous ont été d'un grand secours pendant notre travail.

Nous remercions également les membres du jury qui ont bien voulu accepter de prendre part à la soutenance de notre thèse, afin de nous renseigner sur les éventuels points faibles qu'elle comporte et nous permettre de la perfectionner conformément à leurs recommandations.

Nous tenons aussi à témoigner notre gratitude envers tous nos chers professeurs du département de la langue française de la Faculté al-Asun, qui ont jeté les fondements sur lesquels nous sommes devenu capable d'entreprendre les travaux de notre thèse.

Nous ne pouvons cependant passer sous silence le grand effort de révision mené par notre collègue Nahed Ali El-Tanany ainsi que par notre ami Tarek Mahmoud, qui ont

AVANT-PROPOS

Nous devons faire remarquer que nous avons eu recours, notamment dans le premier chapitre de la thèse, à la transcription phonétique de certains termes français et arabes. Pour ce qui est des mots français, nous nous sommes servi, pour les transcrire, des signes de l'alphabet phonétique international¹ :

TABLEAU N° 1

SYSTEME DE TRANSCRIPTION PHONETIQUE DES MOTS FRANÇAIS			
VOYELLES		CONSONNES	
[i] il	[œ] peur	[p] père	[v] vous
[e] blé	[ø] le	[t] terre	[z] zéro
[ɛ] merci	[ɛ̃] matin	[k] cou	[ʒ] je, gens
[a] plat	[ã] sans	[b] bon	[l] lent
[ɑ] bas	[ɔ̃] bon	[d] dans	[ʁ] rue
[ɔ] mort	[œ̃] lundi	[g] gare	[m] main
[o] eau	SEMI-CONSONNES	[f] fleur	[n] nous
[u] roue	[j] yeux	[s] sale	[ɲ] agneau
[y] rue	[w] oui	[ʃ] chat	
[ø] peu	[ɥ] lui		

En ce qui concerne les termes arabes nous les avons transcrits en recourant au système de transcription

¹- cf. DUBOIS (Jean) et al., *Dictionnaire de Linguistique*, Paris, Librairie Larousse, 1973, pp. 23 - 27.

phonétique adopté par la Société asiatique de Paris et repris par Blachère et Gaudefroy-Demombynes² :

TABLEAU N° 2

SYSTEME DE TRANSCRIPTION PHONETIQUE DES MOTS ARABES					
NOM		TRANSCRIPTION	NOM		TRANSCRIPTION
همزة	hamza	'	ضاد	dâd	ḍ
ألف	alif	â	طاء	tâ'	ṭ
باء	bâ'	b	ظاء	ẓâ'	ẓ
تاء	tâ'	t	عين	'ayn	ʿ
ثاء	ṭâ'	ṭ	غين	ġayn	ġ
جيم	jîm	j	فاء	fâ'	f
حاء	ḥâ'	ḥ	قاف	qâf	q
خاء	ḫâ'	ḫ	كاف	kâf	k
دال	dâl	d	لام	lâm	l
ذال	ḏâl	ḏ	ميم	mîm	m
راء	râ'	r	نون	nûn	n
زاي	zây	z	هاء	hâ'	h
سين	sîn	s	واو	wâw	w / û
شين	šîn	š	ياء	yâ'	y / î
صاد	ṣâd	ṣ			

2- BLACHERE (Régis), GAUDEFROY-DEMOMBYNES (M.), *Grammaire de l'arabe classique*, Maisonneuve et Larose, 3ème éd., Paris, 1988, pp. 18 - 19.

INTRODUCTION

Noyau de la phrase et support essentiel de la prédication, le verbe est l'élément qui a le plus d'importance dans les langues naturelles qui le connaissent, dont, évidemment, le français et l'arabe.

Traduire le verbe est un problème qui s'impose lors de chaque opération traduisante, notamment entre les deux langues française et arabe. C'est grâce à une expérience de dix ans dans le domaine de l'étude et de l'exercice de la traduction que nous avons été sensibilisé à l'importance de ce sujet. Notre réflexion a été guidée par deux phénomènes qui ont suscité notre curiosité. D'une part, comment trois formes proprement dites du verbe dans une langue, en l'occurrence l'arabe, arrivent-elles à rendre cette multitude de formes verbales du français, sans pour autant rien ôter à leur effet de sens? D'autre part, comment se fait-il que cette même multitude de formes verbales françaises est rencontrée dans la langue cible d'un ouvrage traduit à partir d'un texte arabe?

Afin de satisfaire un besoin que nous estimons important non seulement pour une confrontation contrastive des deux langues, mais aussi pour toute application de la linguistique à la traduction, nous avons décidé de projeter la lumière sur les diverses valeurs exprimées par le verbe ainsi que sur les principaux moyens employés dans la traduction de ce noyau de la phrase.

Afin de limiter l'étendue du sujet qui dépasse les ambitions du chercheur modeste que nous sommes, nous nous sommes contenté de l'appliquer à un corpus bilingue bien limité. C'est ainsi que nous avons choisi d'une part *L'Etranger* d'Albert Camus et deux de ses traductions en arabe¹ :

¹- Pour éviter, dans la mesure du possible, tout problème pouvant découler d'une éventuelle différence entre le registre de langue

celle de Mahmoud Hassan Helmi et celle de Helmi Murad² (voir bibliographie), et d'autre part *Etoile d'Août* de Sonallah Ibrahim et sa traduction en français par Jean-François Fourcade (voir bibliographie). Notre choix a été guidé par le souci d'avoir un ouvrage dans chacune des deux langues qui illustre le côté théorique étudié, de sorte que les exemples concernant le français soient tirés d'un texte intégral rédigé en français (*L'Etranger* de Camus) et ceux concernant l'arabe, d'un texte intégral en arabe (*Etoile d'Août* de S. Ibrahim). La traduction des ouvrages nous permet de faire quelques réflexions sur la façon dont telle ou telle autre forme verbale de chacune des deux langues a pu être traduite dans l'autre.

Le français et l'arabe s'inscrivant dans deux systèmes linguistiques relativement différents, notre travail fera donc partie des études contrastives qui cherchent à opposer le système verbal de chacune des deux langues, sans pour autant prétendre établir un parallèle parfait entre eux. D'autre part, les problèmes posés par chacune des deux langues, étant, nous allons le voir, de nature parfois très différente, les

employé par les traducteurs de l'ouvrage, nous avons limité notre choix des textes traduits à deux traducteurs égyptiens, laissant de côté ceux des traducteurs d'autre nationalité.

- 2- Nous avons trouvé cinq traductions de *L'Etranger* de Camus, dont les deux que nous avons choisies (voir bibliographie p. 323). Une sixième, éditée par Dar al-guil à Beyrouth, s'avère être une réplique identique du texte de M. H. Helmi. Nous avons cependant été informé par un professeur de la Faculté de Lettres à l'université de 'Ain-Shams, quelques jours avant l'édition de la présente thèse, qu'il existe une septième traduction de cette oeuvre, mais celui-ci a refusé de nous en donner la référence, voire de nous communiquer le nom du traducteur.

deux ouvrages objet de notre étude ne constituent qu'un échantillon de l'usage contemporain de ces langues (Selon B. Pingaud, *L'Etranger* d'Albert Camus demeure jusqu'à nos jours l'une des oeuvres les plus lues et les plus commentées³).

*C'est, après Le Petit prince, le plus grand succès des éditions Gallimard depuis qu'elles existent.*⁴

Il faudrait, cependant se garder de croire que nous entendons confronter deux oeuvres ou deux auteurs. Notre ambition se limite à opposer deux systèmes linguistiques qui posent problème à toute opération traduisante. Notre objectif sera, plus précisément, d'étudier, en particulier, le système verbal de chacune des deux langues pour examiner à fond les problèmes liés à la traduction fidèle de cette unité linguistique fort importante dans tout processus de traduction. Il s'en suit donc que le critère le plus important qui nous a guidé dans notre choix des oeuvres auxquelles sera appliquée notre étude est le **genre** des textes à étudier : il s'agit de deux **ré-cits littéraires** se réclamant de la **littérature d'avant-garde**⁵. D'autre part, notre choix des oeuvres et leurs traductions repose sur un autre critère non moins important, celui de la notoriété bien méritée tant de leurs écrivains que de leurs traducteurs.

3- cf. PINGAUD (Bernard), *Bernard PINGAUD commente L'Etranger d'Albert Camus*, Paris, Foliothèque n° 22, Gallimard, 1992, p. 17.

4- ID. *ibid.*, p. 214.

5- cf. KASSEM-DRAZ (Ceza), *Opaque and transparent discourse : a contrastive analysis of the «Star of August» and «The man of the High Dam» by Son'allah Ibrahim*, in Alif, Journal of comparative poetics, Criticism and the Avant-garde. n°2, spring 1982, p. 44 note n°20.

La thèse se compose de trois chapitres couvrant trois des disciplines linguistiques concernées par l'étude du verbe: la morphologie, la syntaxe et la sémantique. Dans le premier chapitre nous faisons une comparaison entre les critères traditionnels de classement du verbe et ceux, modernes, de la linguistique, qui ont permis d'aboutir à un véritable système temporel du verbe français. Ici les exemples qui viennent à l'appui se limitent, dans la quasi totalité des cas, au seul verbe. Notre point de départ a toujours été, comme dans les autres chapitres de la thèse, le verbe français, sauf lorsque la transition d'un point à un autre exige le commencement par l'exemple arabe. La traduction des verbes des exemples du premier chapitre ne les accompagne que dans la dernière partie du chapitre où elle sert à nous renseigner sur les différentes manières de la traduction des valeurs principales des formes verbales des deux langues.

Par ailleurs nous étudions également dans ce premier chapitre la relation entre le verbe et le pronom personnel en nous basant, d'une part sur la **théorie du mot** établie par Maurice Pergnier et, d'autre part sur le fait que les **pronoms sujet affixes** font partie du verbe arabe. En outre, dans le but de mieux analyser la relation entre le verbe et le pronom sujet affixe, nous appliquons sur le verbe arabe le schéma du système verbal du français élaboré par Pinchon et Couté.

Nous abordons ensuite certains verbes de nature particulière, tels que les verbes défectifs, les verbes plastiques et aplastiques, les verbes pronominaux, les verbes impersonnels, les verbes auxiliaires et semi-auxiliaires et les formes verbales surcomposées. Une observation sur la construction des verbes nouveaux dans les deux langues vient succéder à cette partie du chapitre avant de le terminer par une exposition des diverses façons dont chacune des formes verbales de

la conjugaison française et arabe sont le plus couramment traduites lorsqu'elles expriment leur valeur générale.

Il est à noter que dans cette première partie de la thèse, les exemples arabes avancés ainsi que certains termes français et arabes se voient accompagnés de leur transcription phonétique. Nous aurions voulu employer l'alphabet phonétique international pour la transcription phonétique des deux langues. Cependant nous avons préféré nous conformer à la norme en vigueur à cet égard, voulant que soient employés, pour le français, l'alphabet phonétique international et, pour l'arabe, le système de transcription phonétique adopté par la Société asiatique de Paris (voir l'avant-propos).

Dans le deuxième chapitre de la thèse, nous étudions le verbe du point de vue syntaxique en le situant aussi bien sur le plan infrasyntagmatique que sur le plan suprasyntagmatique au sein de la phrase simple. C'est ainsi que sont abordés dans cette partie des problèmes tels que la position qu'occupe le verbe au sein de la phrase française et arabe, la déplaçabilité du verbe, l'accord du participe passé des verbes pronominaux et non pronominaux ainsi que la différence entre chacun de ces types de verbes et leurs équivalents en arabe. Nous évoquons également la transitivité du verbe ou sa tension dans les deux langues et la relation qu'il a avec ses divers actants. En abordant la déplaçabilité des divers actants nous passons à l'étude de la voix ou la transformation passive. Nous n'oublions pas enfin de discuter des éléments pouvant modifier le sens du verbe, tout en faisant la comparaison entre la phrase avec *être* et la phrase nominale arabe qui diffère de la phrase nominale du français.

Nous étudions ensuite le verbe dans la phrase complexe. Là sont évoquées les modifications qu'impose la nature